

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 mars 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

10-03-2022-01

Date de convocation le 02/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procuration : 0
Votants : 13

Le dix mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents: Mmes BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE, ETCHART, GRAUX, LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, HILLOOU, LAMASOU, LAPÊTRE et SALEFRANQUE.

Etait absente excusée : Mme GUITTONNEAU

Secrétaire de séance élue : Mme GRAUX

**OBJET : ACQUISITION DE BANDES DE TERRAIN DANS LE CADRE DE
L'AMENAGEMENT DE LA MONTEE DE MONT**

L'aménagement de la montée de Mont s'est terminé en 2021. Pour réaliser cet investissement, la Commune a reçu l'accord pour acquérir une partie de la propriété de la SA VALNA et de Mme ASSENS PINTAT Marie pour sécuriser le haut de la butte.

Les propriétaires ont accepté de céder une partie de terrain, en contrepartie de la réalisation d'une clôture par la commune.

La parcelle de la SA VALNA BA 159 mesure une superficie de 710 m² et la parcelle de Mme Assens Pintat BA 161 d'une superficie 123 m².

Cet échange se fait sans soulte

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a l'unanimité des membres présents:

- DÉCIDE d'acquérir la parcelle BA 161 à Mme Assens Pintat en contre partie de la pose de la clôture
- DÉCIDE d'acquérir la parcelle BA 159 à SA VALNA en contre partie de la pose de la clôture

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

ID : 064-216403964-20220315-10_03_2022_01-DE